



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq du mois de septembre à vingt heures, le conseil municipal de Davézieux, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gilles Dufaud, Maire.

Date de la convocation : le 20 septembre 2023

Présents : Gilles DUFAUD, Christophe CHAZOT, Odette CLAPERON, Georges MAGNOLON, Anne-Marie GAUTHIER, David PALLUY, Edith BRUC, Alain COLANGE, Christian DELOBRE, Anne-Marie DUCLAUX, Karine DEBARD MAOUCHE, Stéphanie ISSARTEL, Dominique CORRONE, Adrien CHAPPAT, Yves BELLONI, Gilles NOVAT, Evelyne ARZALLIER, Myriam SERVY CHANAL, Jean-Pierre DEBARD, Germano SORDA, Elisabeth BUISSON

Absents : Cécilia APPERT-RAULLIN a donné pouvoir à Stéphanie ISSARTEL, Alain ZAHM

Secrétaire de séance : Christophe CHAZOT

N°	Objet de la délibération	Vote
2023-05-01	Signature d'une convention lire et faire lire avec la FOL (Fédération des Œuvres Laïque) de l'Ardèche	Adoptée à l'unanimité
2023-05-02	Education artistique et culturelle musicale dans les écoles de la commune pour l'année scolaire 2023/2024 : signature d'une convention avec la Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo	Adoptée avec 4 voix contre
2023-05-03	Acquisition des parcelles AS 109 et AS 108 appartenant respectivement à M et Mme Nagelin et aux consorts Berne au prix d'un euro symbolique	Adoptée à l'unanimité
2023-05-04	Acquisition d'une bande de terrain à la copropriété des Peupliers de 36 m ² au prix d'un euro symbolique	Adoptée à l'unanimité
2022-05-05	Constitution d'une provision pour créance douteuse	Adoptée à l'unanimité
2023-05-06	Information au Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L2122-2 du CGCT	

Affiché et publié le 26 septembre 2023

Le Maire